



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Comité exécutif de la Ville de Shawinigan

### PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SHAWINIGAN

Le 29 août 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Shawinigan convoquée et tenue le jeudi 29 août 2024, à 13 h 30, au lieu ordinaire de ses séances, le tout suivant les règles applicables.

Sont présents, Lucie De Bons et Christian Hould, formant quorum sous la présidence du maire Michel Angers.

Sont également présents, Gabriel Bonnewyn, trésorier et directeur du Service des finances et Me Marie-Pier Gélinas, greffière adjointe.

---

Déclaration d'ouverture par le président.

---

E 287-29-08-24

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la vice-présidente Lucie De Bons  
Appuyé par : le conseiller Christian Hould

Et résolu

Que le comité exécutif adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Imprimerie Gignac Offset - Shawinigan

E 288-29-08-24

#### AUTORISATION - CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - STABILISATION DE TALUS - RANG SAINT-PIERRE

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Ville de Shawinigan a été touché par des pluies diluviennes en août 2024;

CONSIDÉRANT QU'en raison de ces pluies, le ponceau et le talus sur le rang Saint-Pierre ont subi des dommages;

CONSIDÉRANT la fragilité du rang Saint-Pierre en raison des dommages, des travaux sont requis rapidement afin de permettre la réouverture complète de la circulation de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'ingénierie désire conclure, pour et au nom de la Ville, un contrat de gré à gré pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, devis, estimation et surveillance bureau des travaux dans le cadre de la stabilisation du talus d'un ponceau du rang Saint-Pierre, et ce, en conformité du Règlement de gestion contractuelle de la Ville (SH-675);

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Christian Hould  
Appuyé par : la vice-présidente Lucie De Bons

Et résolu



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Comité exécutif de la Ville de Shawinigan

Que le comité exécutif autorise le contrat de gré à gré, avec **GéniCité inc.** pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, devis, estimation et surveillance bureau des travaux dans le cadre de la stabilisation du talus d'un ponceau du rang Saint-Pierre, suivant les prix indiqués à l'offre de services professionnels datée du 11 août 2024 et portant le numéro de projet OS\_24-4032.

Que le comité exécutif autorise Jessica Vallières, cheffe de division - bureau de grands projets et planification au Service de l'ingénierie ou Stéphane Carbonneau, directeur du Service de l'ingénierie, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E 289-29-08-24

### AUTORISATION - CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - INSPECTION DE PONCEAUX DE GRANDS DIAMÈTRES

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Ville de Shawinigan a été touché par des pluies diluviennes en août 2024;

CONSIDÉRANT QU'en raison de ces pluies, des ponceaux ont été endommagés sévèrement et qu'afin d'assurer la sécurité des citoyens, la Ville désire avoir le portrait actuel de l'état des ponceaux sur son territoire et plus particulièrement ceux de grands diamètres;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'ingénierie désire conclure, pour et au nom de la Ville, un contrat de gré à gré pour des services professionnels en ingénierie pour l'inspection de 15 ponceaux de grands diamètres, et ce, en conformité du Règlement de gestion contractuelle de la Ville (SH-675);

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la vice-présidente Lucie De Bons  
Appuyé par : le conseiller Christian Hould

Et résolu

Que le comité exécutif autorise le contrat de gré à gré, avec **GéniCité inc.** pour des services professionnels en ingénierie pour l'inspection de 15 ponceaux de grands diamètres, suivant les prix indiqués à l'offre de services professionnels datée du 21 août 2024 et portant le numéro de projet 24-4024-00 révisé.

Que le comité exécutif autorise Jessica Vallières, cheffe de division - bureau de grands projets et planification au Service de l'ingénierie ou Stéphane Carbonneau, directeur du Service de l'ingénierie, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E 290-29-08-24

### AUTORISATION - CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU - AVENUE DE LA MISSION

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Ville de Shawinigan a été touché par des pluies diluviennes en août 2024;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Comité exécutif de la Ville de Shawinigan

CONSIDÉRANT QU'en raison de ces pluies, le ponceau a subi de graves dommages et a causé la fermeture d'une voie de la circulation;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'ingénierie désire conclure, pour et au nom de la Ville, un contrat de gré à gré pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, devis, estimation et surveillance bureau des travaux dans le cadre de la reconstruction du ponceau SHA62 sur l'avenue de la Mission, et ce, en conformité du Règlement de gestion contractuelle de la Ville (SH-675);

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Christian Hould  
Appuyé par : la vice-présidente Lucie De Bons

Et résolu

Que le comité exécutif autorise le contrat de gré à gré, avec **GéniCité inc.** pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, devis, estimation et surveillance bureau des travaux dans le cadre de la reconstruction du ponceau SHA62 sur l'avenue de la Mission, suivant les prix indiqués à l'offre de services professionnels datée du 26 août 2024 et portant le numéro de projet OS\_24-4038.

Que le comité exécutif autorise Jessica Vallières, cheffe de division - bureau de grands projets et planification au Service de l'ingénierie ou Stéphane Carbonneau, directeur du Service de l'ingénierie, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E 291-29-08-24

### AUTORISATION - CONTRAT - ACHAT DE PONCEAU - TRAVAUX DE LA 15E RUE

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Ville de Shawinigan a été touché par des pluies diluviennes en août 2024;

CONSIDÉRANT QU'en raison de ces pluies, il est prioritaire d'effectuer des travaux d'urgence pour remplacer un ponceau en raison du risque d'accroissement de l'affaissement et d'obstruction du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'ingénierie désire conclure, pour et au nom de la Ville, un contrat de gré à gré pour l'achat d'un ponceau dans le cadre de travaux derrière l'immeuble sis au 2 700 de la 15e Rue, et ce, en conformité du Règlement de gestion contractuelle de la Ville (SH-675);

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la vice-présidente Lucie De Bons  
Appuyé par : le conseiller Christian Hould

Et résolu

Que le comité exécutif autorise le contrat de gré à gré, avec **Wolseley Canada inc.** pour l'achat d'un ponceau (option sans biseau seulement) dans le cadre de travaux derrière l'immeuble sis au 2 700 de la 15e Rue, suivant le prix indiqué à la soumission datée du 23 août 2024 et portant le numéro 6149916.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Comité exécutif de la Ville de Shawinigan

Que le comité exécutif autorise Jessica Vallières, cheffe de division - bureau de grands projets et planification au Service de l'ingénierie ou Stéphane Carbonneau, directeur du Service de l'ingénierie, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

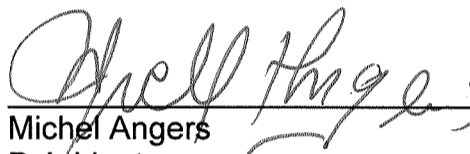
---

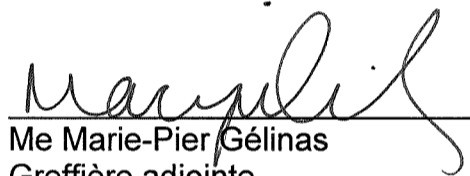
### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 13 h 35.

---

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).*

  
\_\_\_\_\_  
Michel Angers  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Me Marie-Pier Gélinas  
Greffière adjointe